

Bureaux - LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. - TÉLÉPHONE : 672 - (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)



ADVENIAT REGNUM TUUM

Dieu protège la France

La Journée

Le gouvernement, sans apporter les éclaircissements et les statistiques justificatives, a demandé à la Commission sénatoriale des retraites ouvrières de se prononcer sur ces trois nouvelles propositions...

Les principales personnalités politiques du « bloc » ont offert, hier soir, une médaille d'honneur à M. Brisson...

Au Conseil des ministres tenu ce matin, il a été question d'une amnistie visant les troubles du Midi...

À la Chambre, suite de la discussion du projet d'impôt sur le revenu.

Le Congrès diocésain de Lyon s'est terminé aujourd'hui après de brillantes séances de travail.

Le général d'Amade opère chez les M'akra au deux Européens ont été capturés.

ÉTRANGER. - Les socialistes belges des deux Chambres ont voté aujourd'hui, sur la proposition de M. Vandervelde, une résolution se prononçant contre l'acte additionnel à la reprise du Congo.

M. Iowelski, ministre des Affaires étrangères de Russie, a exposé, hier, à la Douane, sa politique étrangère et l'état de ses relations avec le Japon.

À la Chambre italienne, M. Tittoni a défini les relations de l'Italie avec les puissances balkaniques, et déclaré que l'Italie appuierait le projet russe d'un schéma de fer du Danube à l'Adriatique.

ÉCHOS RELIGIEUX

Le sacre de Mgr Sevin. On annonce que le nouvel évêque de Châlons sera consacré le dimanche de la Passion, par S. Em. le cardinal Luçon...

Fêtes du cinquantenaire de Lourdes. Le 25 mars, est l'anniversaire de l'apparition au cours de laquelle la Sainte Vierge a dit : « Je suis l'Immaculée-Conception ».

AVIS

Nous prions instamment nos lecteurs et propagateurs de vouloir bien joindre à leurs réclamations la bande du journal ou l'étiquette du paquet...

ORPHELINS DE LA MER

Vente de timbres, 5 fr. - Mme Gustave Gondoin, à Ghén. 50 fr. - M. l'abbé Subtil, curé d'Origny, 5 fr. - Produit d'un bronze donné par M. de Comte Queruel, de Cherbourg, 610 fr.

CONGRÈS DES CATHOLIQUES DE LYON

Nous manquions à un devoir, si nous ne mettions en évidence l'importance de l'œuvre qui vient de s'accomplir au Congrès des catholiques de Lyon.

Nos lecteurs ont été tenus au courant du mouvement si intéressant d'organisation des catholiques qui va se propageant dans toute la France...

Le diocèse de Lyon occupe dans l'Eglise de France une place fort importante pour que son adhésion à ce mouvement d'ensemble ne revête pas un caractère exceptionnellement important...

Préparé avec un soin remarquable par le vénéré cardinal et son éminent auxiliaire, aidés d'un Comité d'élite et d'un excellent directeur des œuvres, M. l'abbé Marman, présidé avec tact, autorité et compétence par Mgr Déchelette...

Il a eu d'abord une superbe préface. Venus d'Alsace-Lorraine, de Namur, de Berne, Mgr Müller-Simonis, M. Couturiaux et M. Jobin nous ont retracé comment nos voisins catholiques se sont organisés.

Nous ne reprendrons pas ici leur exposé vécu, mais il nous est impossible de ne pas signaler une quadruple observation qui nous a frappé vivement.

La première est que, soit en Allemagne, soit en Belgique, soit en Suisse, c'est la persécution qui a été pour les catholiques l'occasion de s'organiser.

La deuxième est que, soit en Allemagne, soit en Belgique, soit en Suisse, c'est la persécution qui a été pour les catholiques l'occasion de s'organiser.

Les mêmes besoins font naître en France un mouvement similaire, et, prenant la parole après ces rapporteurs éminents, nous avons pu offrir en quelque sorte comme une ferbe d'espérance la liste de trente diocèses où déjà une action s'exerce, avec quelques nuances de détail sans doute, mais, somme toute, d'après les mêmes principes et selon un plan commun.

Puissent les catholiques de France comprendre que dans cette organisation naissante, il importe, conformément au principe essentiel du Volkverein allemand, de viser non au nombre, mais à la valeur effective des hommes...

Les catholiques de Lyon ont adopté en des réunions mémorables des statuts inspirés de ceux de Paris et de Cambrai...

Nous n'exposerons pas ces discussions pratiques sur les écoles libres, la surveillance de la neutralité scolaire, les conférences, la presse, les bulletins paroissiaux, qui ont été dirigées par des

maîtres et qui, dans chaque diocèse, se présentent avec les modalités locales. Mais dans cet article d'ensemble, résumons les réponses faites aux diverses objections ou oppositions de fait, auxquelles la création des Comités peut se heurter.

La première opposition est celle de la nonchalance, celle que l'imitation de Jésus-Christ appelle « l'horreur du travail et de la lutte ». On y peut ajouter la répulsion qu'inspire à certains tout ce qui se présente avec une apparence de nouveauté.

On craint enfin parfois que le Comité paroissial nuise à l'autonomie des œuvres. Cette difficulté avait une certaine gravité à Lyon où l'on n'est pas exempt d'une tendance très sensible au particularisme. La réponse est facile : les œuvres gardent leur existence autonome, mais le Conseil groupé autour du curé et composé des chefs les plus dévoués s'applique à promouvoir, animer, aider, coordonner pour les vues et les opérations d'ensemble toutes les œuvres.

Comme le disait M. Couturiaux en une parole qui restera : L'union rend forts, l'organisation rend plus forts, la fédération des unions organisées rend extrêmement forts.

Les journées du Congrès de Lyon ont été vraiment belles et paraissent devoir être fécondes. Nous souhaitons que, grâce à la persévérance et à la générosité lyonnaises, l'œuvre entreprise soit couronnée d'un plein succès.

Et nous souhaitons aussi que, dans toute la France, entraînés par les beaux exemples de Cambrai, Paris, Lyon, etc., se réalise l'organisation complète, si désirée, des catholiques de France autour de leurs évêques.

FRANC.

Nous publierons incessamment un article de M. JENOUVRIER, sénateur, sur « l'apothéose de Zola ».

ROME

Par dépêche de notre correspondant particulier :

Mgr Fuzet au Vatican. Un journal annonçait hier que Mgr Fuzet avait obtenu du Pape de sérieuses concessions, etc. La Correspondenza Romana déclare que cette nouvelle n'a aucun fondement, le Saint-Siège ayant déjà permis tout ce qu'il a cru pouvoir permettre avant la visite de l'archevêque de Rouen.

Maladie du cardinal Casali del Drago. Le cardinal Casali del Drago est gravement malade.

Mgr Amette à Rome. Une légende a circulé ces jours derniers dans quelques journaux au sujet du voyage ad limina que fit Mgr Amette, quelques mois avant la mort du cardinal Richard.

Le cardinal Richard. D'après cette légende, le coadjuteur de Paris aurait été précédé à Rome par un dossier visant à obtenir qu'il fût écarté du siège de Paris et transféré à Chambéry. Cette nouvelle, et cela n'est pas pour nous étonner, a été copieusement exploitée par certains chroniqueurs parisiens d'un journal suisse qui s'attache à mener une campagne perfide contre le cardinal Merry del Val.

Le cardinal Merry del Val. Or, l'Éclair écrit à ce sujet : Nous sommes en mesure d'affirmer que c'est là pure invention. Le voyage que Mgr Amette a fait à Rome, en novembre dernier, n'a en aucune façon été motivé par cette prétendue campagne imaginée par notre confrère. Jamais Mgr Amette n'a eu à s'expliquer à cet égard, ni avec le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat, ni avec Pie X.

Nous regrettons que notre grave confrère ait accueilli de pareils racontars sans vérification.

« Le grave confrère » n'est pas celui dont il est parlé ci-dessus.

L'ASSEMBLÉE ÉPISCOPALE DE RHINS

L'assemblée épiscopale de la région de Rhins se tiendra après les fêtes de Pâques, à la fin d'avril.

Nous pensons que la date de la réunion de Paris, annoncée pour mars, n'a pas été contremandée.

Un monument à Pol Boulhaut

Sur l'initiative de M. Paul Déroulède, l'écho de Paris a ouvert une souscription pour élever un monument au lieutenant Pol Boulhaut.

GAZETTE

Le féminisme amusant

Une doctoresse féministe écrit dans son journal : « Mes chères sœurs, ne vous laissez pas piécer par les autres questions par snobisme et sans y rien comprendre. Mais la nature avait de toute éternité prévu que l'homme porterait des chaussettes, elle a créé la femme pour les raccommoder. Elle avait prévu également le bœuf aux carottes, les parquets à l'encaustique et c'est pourquoi, voulant assurer la préparation de l'un et l'autre des autres, elle a créé la femme ».

Heureux ceux qui n'ont pas le sou!

Il paraît que dans la littérature cela vaut mieux. La misère est inspiratrice. La faim qui fait sortir les coups de bois, fait naître les romans, les poésies, les flets d'éloquence et d'imagination du cerveau de nos hommes de lettres.

C'est ce que dit Henri Rochefort : « Puis nous serions trop riches. Millonnaires des dollars second volume, nous ne voudrions d'autres voitures que des automobiles de 60 chevaux et il nous faudrait des héritières américaines de cent cinquante millions de dot. Dans le métier des lettres, moins on mange plus on a de talent. Quand on se met à mener grand train et à jeter des poignées d'or sur des tables de noces, le microbes de l'imagination ne résiste pas longtemps à ce régime. Si Corneille n'avait pas été forcé de raccommoder lui-même ses souliers, peut-être n'aurait-il pas écrit le Cid ».

Heureux les littérateurs qui n'ont pas le sou... pourvu qu'ils aient un peu de courage et de talent...

Pauvres malades!

Une enquête est ouverte par l'autorité maritime à Lorient sur une industrie qui s'est produite à l'hôpital de Port-Louis.

Des infirmiers ayant passé par-dessus les murs de l'hôpital, auraient abandonné les malades à leurs douleurs, fièvres, crampes et crises, histoire tout simplement de se donner un peu d'air.

À la mémoire d'Homère

Des jeunes Hellènes et de nombreux philhellènes se sont dit qu'à Paris, où il y a tant de statues il en faudrait bien élever une à la gloire d'Homère.

M. FALLIÈRES A LONDRES

C'est sur l'invitation du roi Édouard VII que le président de la République viendra inaugurer l'exposition franco-britannique vers le 10 mai. M. Fallières restera plusieurs jours à Londres et un grand banquet sera donné en son honneur au Guild-Hall par la corporation de la cité de Londres.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières.

M. Barthou, qui avait dû s'abstenir à la suite d'un récent accident d'automobile et qui est maintenant complètement rétabli, assista à la délibération.

Le Conseil a décidé de déposer un projet de loi d'amnistie relatif aux événements du Midi.

Il a décidé, en outre, que MM. Clemenceau et Barthou se rendraient aujourd'hui à la réunion de la Commission sénatoriale des finances pour faire part à cette Commission de l'intention du gouvernement de demander la discussion du projet de loi relatif au rachat de l'Ouest avant les vacances de Pâques.

Le ministre des Finances a soumis à la signature du président de la République un projet de loi qui avait déjà été approuvé dans un précédent Conseil de cabinet et qui a pour objet de réprimer les fraudes commises en matière de droits de succession à l'aide de dépôts de titres à l'étranger.

Les ministres des Travaux publics, de l'Intérieur et de la Justice ont fait signer un projet de loi relatif à la circulation des automobiles.

Le ministre du Travail a fait signer un projet de loi instituant dans toute exploitation minière un Comité permanent composé de représentants des patrons et des ouvriers, chargé d'examiner et de régler par la voie de la conciliation les différends d'ordre collectif portant sur les conditions de travail.

CHIFFRES EFFRAYANTS

Pour la seule année 1906, d'après le rapport du département fédéral de l'intérieur, l'augmentation du chiffre de la population en Suisse a été de 46 409 unités ; le nombre des habitants se trouvait ainsi être, au 1^{er} janvier 1907, de 3 491 163.

La décadence que révèle, pour la France, ce simple rapprochement, éclate d'ailleurs d'une manière plus désolante d'année en année. En 1905, l'accroissement de la population française était de 37 120, et en 1904 de 57 028.

Jusqu'à table

M. Combes poursuit M. Clemenceau jusqu'à table. Hier, au banquet offert à M. Brisson pour fêter sa quinzième présidence de la Chambre, il a administré, entre la poire et le fromage, une volée de bois vert à M. Clemenceau, son voisin de festin.

On peut dire que ce dernier a trinqué. Les repas entre amis, en l'honneur d'un ami, sont un peu comme les tombes, d'où le respect du mort exclut toute allusion politique. Ici, tout doit être à l'ami mort.

Autrement, des répliques s'engagent au cimetière, ou des contredits se produisent à table avec la chaleur communicative des banquets ; et, si M. Clemenceau avait répondu à M. Combes au banquet Brisson, on aurait vu se renouveler la scène crayeuse par Forain, le croit, lors de l'affaire Dreyfus : des amis d'assaut courants à la même table, avec la légende : « Non parlons pas » ; des mêmes amis se jancant grivois et vaisselles par la tête avec la légende : « On en parle ! »

Mais, M. Clemenceau a montré un bon goût qui lui est exceptionnel, en gardant un silence qui lui devient habituel ; et, c'est grâce à sa réserve, toute de convenance, si elle n'est pas de prudence, que M. Combes doit de n'avoir pas la crête fendu par une carafe, et M. Clemenceau de ne pas avoir l'œil poché par une assiette.

C'est pourquoi de la sortie de M. Combes contre M. Clemenceau, nous disons : Non erat hic locus.

Quant à sa proposition, au champagne, de faire à la Chambre deux partis bien tranchés, « le parti des républicains avancés, des républicains de gauche, et le parti des républicains progressistes ou libéraux », j'avoue que j'ai toujours penché pour les ministères homogènes. On sait ce qu'il veut, où ils vont et où ils nous mènent, et les ministères homogènes ne peuvent vivre qu'avec l'appui d'une majorité homogène.

Mais à une condition : c'est qu'il s'agisse bien de deux partis politiques, de deux partis aussi français l'un que l'autre, et que jamais un ministre ne cherche l'appui de gens qui n'appartiennent à aucun parti politique, et qui n'appartiennent même pas à la France.

On peut être expatrié comme on est expatrié. Et les sans patrie, et les unifiés ramifiés aux sans patrie sont des expatriés, bien qu'ils résident sur le territoire français.

Il faut, dans la lutte entre deux partis, préconisée par M. Combes, que l'un et l'autre se respectent entre eux, et que le pouvoir mérite le respect de l'opposition, le pouvoir cesse d'être respectable, s'il s'appuie sur des gens qui ne le sont pas.

L'appui de Jaurès et d'Hervé, compris par M. Combes dans sa majorité rêvée, vicie donc de fond en comble la proposition de M. Combes. Tout, plutôt qu'un ministre qui a déclaré ne pouvoir gouverner qu'avec l'appui des unifiés, dont l'affinité avec les sans patrie est avérée.

Certes, nous ne disons pas que M. Combes fut enflammé hier soir de la chaleur communicative des banquets. Mais il n'en est pas de même de son discours, qui, aux yeux des Français sains d'esprit, ne tenait pas debout.

Le général d'Amade. L'élargissement de la majorité républicaine, tel qu'il est entendu par ceux qui n'ont pas cessé de la combattre dans le pays, ne dit rien qui vaille au parti républicain. Il est de notre devoir de le signaler comme le mal de l'heure présente et comme un danger, le plus à craindre de l'heure à venir.

Pour moi, j'ai déjà dit, en conseiller désintéressé de mon parti, parlant et agissant en toute occasion sous l'empire dominé de la reconnaissance sans bornes que je lui dois pour l'appui continu qu'il m'a donné dans l'accomplissement de toutes les plus considérables, que la raison des choses, non moins que l'intérêt supérieur de la République, exige la formation de deux partis bien tranchés au sein de la représentation nationale, à l'imitation de ce qui existe dans le corps électoral, le parti des républicains avancés, des républicains de gauche, et le parti des républicains progressistes ou libéraux, qui ont avec eux, et derrière eux, les autres conservateurs de nuances diverses, surtout où ces derniers ne sont pas les plus forts.

Il n'y a rien qui soit offensant pour qui que ce soit, rien qui ne soit conforme à la logique et à la vérité des faits. Tai conscience, en soutenant cette doctrine, de répondre aux vœux du pays républicain, et je le crois aussi, aux sentiments de la véritable majorité républicaine des Français.

qui est faite d'idées qui se heurtent au grand jour, loyalement.

Voici un extrait de cette harangue : Pour maintenir électeurs et élus, autant qu'il est possible, dans le cadre des discussions sévères de citoyens à collaborer eux-mêmes, au régime de la liberté, au régime de la discipline, de la responsabilité, qui sont la conséquence haut enseignement que celui d'une vie toute de devoir civique, toute de passion désintéressée, toute de vertu, oserais-je dire, si le mot, à défaut de la chose, n'avait chez nous vieilli ?

Car la parole de Montesquieu est demeurée d'évidence. Puisque le caractère distinctif de la démocratie est de faire confier aux citoyens, en leur laissant le soin de régler l'avenir de la patrie, c'est donc qu'elle suppose l'amour du bien public au cœur du plus grand nombre, c'est donc qu'elle fait fond sur une majorité de bons citoyens, c'est donc qu'elle suppose la victoire finale du désintéressement sur la cupidité des égoïsmes vulgaires pour sauvegarder l'intérêt général dans le régime de la liberté républicaine, quel qu'il soit, quelle que soit la nuance, et c'est ainsi que cette belle vie de désintéressement et de vertu est le véritable caractère de la démocratie.

M. Clemenceau a été très applaudi.

AU MAROC

Les opérations du général d'Amade. Bivouac d'Oued-Aïata, 7 mars (via Tanger, 11 mars). - Le général d'Amade a quitté ce matin Si-Aïas, allant dans la direction du Sud.

Il a bivouaqué sur le territoire de M'akra en face d'Abd-el-Kerim. On suppose que demain les colonnes se porteront dans la direction de la kasbah de Sidi-Ben-Ahmed, qui constitue le dernier centre de résistance de la tribu de M'akra.

Le ministère communique les nouvelles suivantes : Une dépêche du général d'Amade, datée de Sidi-el-Haidi, 10 mars, 9 heures soir, annonce que les troupes se sont portées de Sidi-Abd-el-Kerim à la Kasbah Ben-Ahmed qui est le grand centre administratif de



(Phot. Wallery) Le lieutenant MERLE blessé grièvement au Maroc et qui l'on sera obligé d'amputer.

M'Zab. Nous avons éprouvé quelque résistance pour franchir le col de Sidi-Ben-Beker.

Plusieurs fractions des M'Zab ont fait leur soumission. Les notables des tribus ont été amenés au camp de Sidi-el-Haidi sur l'ordre de M. Combes. Le général les a rayés après accord conclu.

Dans ces diverses opérations, nous avons eu un zouave du 1^{er} régiment légèrement blessé.

Le général d'Amade télégraphie du bivouac de l'Oued-Tamazert 11 mars, 3 heures



(Phot. Wallery) Le major GOLA qui, pour sa brillante conduite lors du siège de la Nive (au Maroc), vient d'être promu au grade de lieutenant.

Il avait déjà été l'objet d'une dépêche de félicitations du ministre.

Du soir que les troupes campent sur l'Oued Tamazert. Dans les diverses opérations, le service des renseignements a fonctionné d'une façon parfaite ainsi que le service de santé. L'état sanitaire est excellent.

A l'occasion de la rentrée du deuxième goum algérien, le général a passé hier matin à Sidi-el-Aïdi la revue des troupes marocaines qui ont participé au combat du 17 février. A l'issue de la revue, les troupes ont